

Le CAP EPC (Employé Polyvalent de Commerce) forme aux techniques de commercialisation, prépare de futurs professionnels aux métiers de la vente et du commerce.

LE PROFIL



CONDITION D'ADMISSION

Cette formation concerne les élèves des classes de 3^e générale et SEGPA

CONTENU

Enseignement professionnel : communication, pratique de la vente et des services liés, travaux professionnels liés à la relation client et à l'utilisation de l'espace commercial et à sa valorisation, environnement économique, juridique et social des activités professionnelles.

Enseignement général : expression française, anglais, sciences, histoire-géographie, éducation physique et sportive, mathématiques.



PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Dans le cadre de divers partenariats, les élèves effectuent 14 semaines de PFMP réparties sur les 2 années de formation.

Lieux de PFMP : magasins de détail et les stands spécialisés en grandes surfaces, mairies, banques, hôtels. Les évaluations professionnelles sont primordiales.



POURSUITES D'ÉTUDES

Le titulaire du CAP peut poursuivre :

- Bac Pro Commerce
- Bac Pro MA
- MC dans le domaine du commerce
- Vie active



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS APRÈS LE BAC

Le titulaire du CAP EPC exerce ses activités dans des espaces à vocation commerciale, ouverts à la clientèle.

Employé(e) de grande surface, employé(e) de libre service, employé(e) rayon, hôte(sse) de caisse, conseiller(re) de vente...